



Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Animateur : M. PAREUX

Membres : MM. BOISNOIR, PASQUINI

PV du 26 mars 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financier.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

→ **A l'attention des clubs** : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée est obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal. Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (Épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis** de 10h30 à 12h00. → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19.**



CHAMPIONNAT FUTSAL

Rappel : les frais d'arbitrage sont débités sur le compte club.

FMI NON PARVENUE DU 24/03/2024

Match n° 26849587 * BRUNOY FC 2 / ORSAY BURES FC 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 2 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

- Match n° 26849564 remis au 24/02/2024 – BOUSSY-QUINCY FC 1 / ORSAY BURES FC 1

Reprise du dossier.

La Commission demande impérativement aux deux clubs de proposer une date pour cette rencontre et de faire la demande de changement de date via Footclubs pour sa réunion du mardi 9 avril 2024. Sans réponse la commission fixera une date.

- Match n° 26834608 remis au 09/03/2024 – BOUSSY-QUINCY FC 1 / MYA FUTSAL 2

Reprise du dossier.

La Commission demande impérativement aux deux clubs de proposer une date pour cette rencontre et de faire la demande de changement de date via Footclubs pour sa réunion du mardi 9 avril 2024. Sans réponse la commission fixera une date

COUPE DE L'ESSONNE FUTSAL

Pour la Coupe de l'Essonne Futsal, les frais d'arbitrage sont à partager entre les 2 équipes et seront prélevés sur le compte club.

Le tour de cadrage **IGNY FUTSAL 1 / HB FUTSAL 91 1** se jouera le samedi 30/03/2024 à 20h45.

Le tirage des quarts et des demis finales a eu lieu ce jour le : 26 mars 2024 à 11h00 au District.

Le tirage du tour de cadrage est effectué par Melle BENDYK (secrétaire administrative), en présence des membres de la Commission.

Tirage des quarts de finale, matchs à jouer dans la semaine du 08/04/2024 au 14/04/2024 :

Match 1 : **MEDEMA AIDE 1 / CROSNE FC 1**

Match 2 : **MYA FUTSAL 1 / BVE FUTSAL 1**

Match 3 : **BRUNOY FC 1 / VILLABE ETS 1**

Match 4 : **IGNY FUTSAL 1 ou HB FUTSAL 1 / DIAMANT FUTSAL 1**



Tirage des demis finales, matchs à jouer dans la semaine du 06/05/2024 au 12/05/2024 :

Vainqueur match 1 contre vainqueur match 4

Vainqueur match 2 contre vainqueur match 3

Prochaine réunion le mardi 2 avril 2024